|  |
| --- |
| **Les objectifs, les actions et moyens de l'Etat sont-ils à la hauteur de l'urgence environnementale ?**  **Cour de cassation** |

*Ce questionnaire destiné à la Cour de cassation a pour objectif principal d’éclairer les choix de carrières des étudiants qui souhaitent s’orienter vers le service public pour agir face à l’urgence environnementale. Cette démarche de questionnement poursuit également l'objectif de mieux faire connaître les institutions de la République auprès des étudiants et plus largement de l’ensemble des citoyens. Dans ce cadre, nous vous proposons, à titre liminaire, de décrire en quelques lignes les missions et le fonctionnement de votre institution, qui accompagnera la publication de vos réponses. A défaut, nous pourrons réaliser cette présentation.*

# I. La question environnementale dans l’organisation de la juridiction

## Organisation et gouvernance

* L’urgence environnementale fait-elle partie des orientations stratégiques internes à votre juridiction ?

*Répondez ici*

* Votre institution est-elle pourvue d’une personne responsable des enjeux environnementaux ? Si oui, à quel échelon hiérarchique se trouve-elle ? A quels processus de décision organisationnelle est-elle formellement associée ? Comment est-elle choisie ? De quelle formation et moyens dispose-t-elle ? Quelle influence a-t-elle, d’une part, sur le fonctionnement de votre institution et, d’autre part, sur les orientations et objectifs fixés ?

*Répondez ici*

* Comment les enjeux environnementaux sont-ils pris en compte dans les différents services de votre institution ? Existe-t-il des instances permettant de coordonner et de diffuser les actions et réflexions ?

*Répondez ici*

## Évaluation et réduction des impacts environnementaux (climat, biodiversité, ressources naturelles…) de la juridiction

* Quels sont les principaux impacts de votre institution (dans ses achats, le déplacement des agents, la restauration, etc ) sur l’environnement ?

*Répondez ici*

* Votre institution évalue-t-elle l’impact environnemental de son fonctionnement interne à l’aide de méthodes quantitatives (analyse de cycle de vie, bilan carbone) ? Si oui, quelles sont-elles ?

*Répondez ici*

* Avez-vous des objectifs de réduction de votre empreinte écologique ? Quelles actions menez-vous pour les atteindre (rénovation thermique des bâtiments, sensibilisation interne) et quels sont les résultats de ces actions ?

*Répondez ici*

## Formation et participation des magistrats et agents aux enjeux écologiques

* Compte tenu de la complexité et de la transversalité des questions environnementales, l’ensemble des magistrats et agents ont-ils accès à une formation sur les sujets climat, ressources et biodiversité au cours de leur carrière ? Estimez-vous qu’ils sont assez formés pour traiter le contentieux environnemental ? Recrutez-vous des profils avec des compétences spécialisées sur ces sujets ?

*Répondez ici*

* Encouragez-vous les membres de votre institution, à tout échelon hiérarchique, à participer aux réflexions autour de l’activité de votre organisation et ses grandes orientations, au vu de l’urgence environnementale (groupes de travail, possibilité de mener des projets sur des enjeux environnementaux, anticiper les mutations des activités de la juridiction) ?

*Répondez ici*

# II. La question environnementale dans le contentieux

## Les décisions et leur exécution

* Combien d’affaires liées aux enjeux environnementaux sont examinées par votre juridiction chaque année ? Dans quels domaines du droit ces décisions sont-elles prises (pénal, civil, social…) ? Quels sont les textes et normes (accords internationaux, lois, décrets, etc... ) les plus fréquemment invoqués par les justiciables en la matière ? Observez-vous une évolution quantitative de ces contentieux ces vingt dernières années ?

*Répondez ici*

* Comment s’effectue la désignation des magistrats spécialisés (substitut chargé de l’environnement, juge d’instruction, tribunaux correctionnels, chambres civiles) ? Sont-ils désignés d’office par le chef de juridiction ou sur la base du volontariat ?

*Répondez ici*

* Comment articulez-vous, dans vos décisions, la protection de l’environnement avec des principes et libertés potentiellement contradictoires (liberté d’entreprendre par exemple) ? Dans quelle mesure les droits et libertés des générations futures sont-ils pris en compte dans des mesures restrictives de certains droits et libertés des générations actuelles ?

*Répondez ici*

* Comment le juge concilie-t-il le temps long nécessaire pour rendre la justice, et l’action non différée que suppose l’urgence environnementale pour éviter des phénomènes irréversibles ?

*Répondez ici*

* Avez-vous consulté des *amici curiae* ou des experts pour des décisions portant sur des enjeux environnementaux ? Si oui, lesquels ? La durée et qualité des expertises en la matière sont-elles satisfaisantes ?

*Répondez ici*

* De quels pouvoirs disposent les juges pour faire appliquer leurs décisions qui vont dans le sens d'une action en faveur de l'environnement ? Avez-vous des exemples ? Sont-ils suffisants pour permettre aux acteurs de s'y conformer ?

*Répondez ici*

* Quels sont les obstacles au développement du contentieux environnemental ? La justice dispose-t-elle d'assez de moyens, humains et financiers, pour faire appliquer la législation, notamment pénale, en matière environnementale ? La spécialisation des juridictions, instaurée par la loi du 24 décembre 2020, vous semble-t-elle utile et suffisante pour renforcer l’effectivité du droit de l’environnement ?

*Répondez ici*

## Dialogue entre juges nationaux et internationaux

* De quelle manière les jurisprudences en matière environnementale de l’ordre administratif influencent-elles les jurisprudences de l'ordre judiciaire ?

*Répondez ici*

* Combien de questions prioritaires de constitutionnalité liées à l'environnement ont-elles fait l'objet d'un renvoi et d'un non-renvoi par votre juridiction au Conseil Constitutionnel ? Comment cela a évolué au cours des dix dernières années ?

*Répondez ici*

* Votre juridiction s'inspire-t-elle des décisions rendues par des cours suprêmes étrangères pour faire évoluer sa jurisprudence en matière environnementale ? Si oui, lesquelles ? Avez-vous des exemples qui ont inspiré vos décisions ?

*Répondez ici*

* Existe-t-il un consensus juridique international en faveur d'une évolution plus marquée de la jurisprudence face à l'urgence environnementale ?

*Répondez ici*

* Votre juridiction a-t-elle déjà renvoyé des questions préjudicielles liées à l’environnement à la Cour de justice de l’Union européenne ?

*Répondez ici*

## Relations avec les pouvoirs publics et citoyens

* Les associations de protection de l’environnement sont-elles connues des magistrats ?

*Répondez ici*

* Dans quelle mesure les enjeux de crédibilité, de légitimité du juge et plus largement de la confiance accordée par les justiciables aux juridictions influencent-ils le niveau d’exigence de vos décisions dans le contentieux environnemental ?

*Répondez ici*

* Est-ce que le juge tient compte de l’acceptabilité politique et sociale de ses décisions en matière environnementale ? Si oui, de quelle manière ?

*Répondez ici*